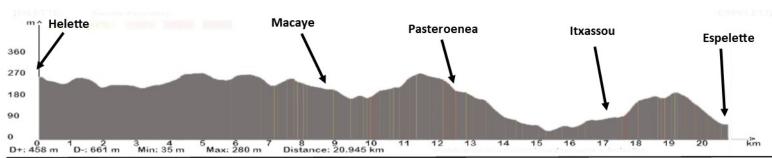
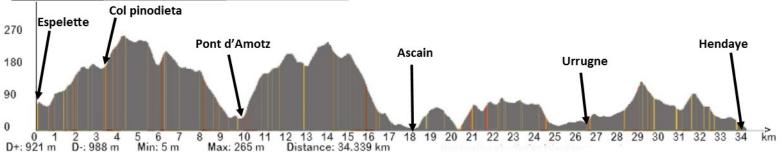
HELETTE-ITXASSOU-ESPELETTE-ASCAIN - URRUGNE- HENDAYE - IRUN





Helette_Espelette= 21.450 km ... Espelette— St Pée s/Nivelle= 12.000 km ... St Pée s/Nivelle —Hendaye (pont St Jacques)= 25.870 km

Prendre la ruelle à gauche du fronton, descente vers l'église et suivre à droite en descente jusqu'à un petit pont à gauche dans le carrefour, puis monter jusqu'à la jonction avec la D22 (1.530 km). Suivre la route à droite sur 1 .300 km et 300 après un abribus, prendre à gauche un chemin de terre, jusqu'au groupe de fermes (Menta) et un carrefour de routes (3.140 km). Prendre à gauche en descente vers le ruisseau et après le pont, suivre toujours tout droit en passant prés de la maison Ospitalia (3.730 km).

Plus loin dans la montée suivre à gauche jusqu'au sommet de la côte; puis à gauche et à 150 mètres (Curutzalde, 5,160 km) à droite sur un chemin de terre en descente jusqu'à un carrefour ;après un gué (5.930 km), monter à droite sur un chemin empièrré, puis en balcon (belles vues sur les montagnes Labourdines), avant une descente sur la route jusqu'au quartier Zahiola (7.200 km, suivre en face et en montée jusqu'au sommet de la côte (7.760 km) descendre vers le bourg de Macaye et la jonction, après le fronton couvert, avec la D 252 (8.946km).

Traverser le village, descente après les deux restaurants En bas suivre à droite (panneau Aziotzia) (9.840 km). En haut de la montée, suivre à droite sur le plat et en montée régulière. A 30 mètres du sommet prendre à droite et de suite à gauche en génandonnant la route de la noterie

Traverser le village, descente après les deux restaurants En bas suivre à droite (panneau Aziotzia) (9.840 m). En haut de la montée, suivre à droite sur le plat et en montée régulière. A 30 mètres du sommet prendre à droite et de suite à gauche en abandonnant la route de la poterie (11.573 km).

Avancer en balcon sur la vallée de la Nive, avant la descente prononcée jusqu'au carrefour de l'asteroena (fermes 12.480 km) à ce point il convient d'être vigilant, car on abandonne à droite la Voie du « chemin de poste » vers Bayonne, prendre à gauche en descente, puis tout de suite à droite la route dans une longue descente vers la D 918 que l'on suit à droite sur 400 mètres, ruis prendre à gauche la D319 (2 panneaux sens interdit) qui franchit un pont et remonte vers le centre d'Itxassou (17.300km), en suivent y D 219; passer le fronton et monter à droite vers le petit aérodrome d'Itxassou ; au parking suivre tout droit sur 700 mètres et au niveau d'une maison isolée (piscine ronde) prendre à droite; à ce point du parcours, on rejoint l'itinéraire (St Jean pied de port—Bidarray-Espelette Amin, -Irun) décrit par Bernard Delhomme sur son site xacobeo.fr ;descendre vers le bourg d'Espelette, traverser la D 918 et continuer droit vers l'église. Le refuge municipal se trouve à droite en montant depuis l'église, à l'étage de l'école maternelle (tippien etchea), pas er a l'OT (Mairie)20.950km depuis Helette.

Pour reprendre le chemin monter vers le centre du bourg, sur la rue principe (Karrika nagusia) prendre la deuxième à gauche (Xerri karrika) puis la première à droite Xurikiko bidea et se diriger vers la passerelle au dessus de la D 918. Après la passerelle prendre la première à gauche puis tout de suite la première à droite Oilakineko bidea en cont nuelle montée jusqu'au col de Pinodieta (3.480 km)ou l'on retrouve le GR 8 (croisement avec la voie du Baztan; traverser la D20 et suivre en face le balisage GR (rouge et blanc) sur la longue ligne de crête, (belles vues.

Une première descente parvient à un col ou se trouve le départ de <u>la VARIANTE St PEE SUR NIVELLE</u> (panneau signalétique), elle mène en 5.700km au centre ville (Refuge pèlerin derrière le presby ére près de la mairie, s'adresser à l'OT). La variante continue ensuite par le pont Romain situé dérrière l'église, puis en suivant le cours de la Nivelle sur 500 métres: après le passage sous la D 918, prendre à gauche vers le quartier Urguri que l'on traverse par le chemin de Zalducia, en se dirigerant vers les collines et le mont Zuhalmendi ou l'on rejoint l'itinéraire principal après 5.000km

Au départ de la variante St Pée s/Nivelle , on paut aussi continuer sur le GR 8 en montée, puis sur une longue descente vers le pont d'Amotz (10.380km depuis Espelette) suivre à droite à D3 sur 300métres et prendre la première petite route à gauche, qui monte vers les hauteurs de Sare . Au bout de 3km500, peu après la procion de la variante St Pée s/Nivelle, on arrive en vue d'une hauteur à gauche (redoute de Zuhalmendi) ou l'on abandonne le GR8 qui monte à gauche vers le sommet et descend ensuite en direction du bourg de Sare. Contourner le sommet par la droite et au premier carrefour (lev, ge d porc Basques) suivre à droite la longue piste qui descend vers le bourg d'Ascain (18.350 km depuis Espelette) Arrivé à la fin de la descente, continuer tout droit, passer devant le camping Chourio, après le fronton suivre la rue à gauche jusqu'au parking derrière l'église, monter vers l'église.

Depuis l'église descendre la rue Ernest Fourneau, au giratoire continuer tout droit, après le petit port suivre route de Ciboure, puis au premier carrefour la rue qui monte sur la gauche (chemin du bois), puis le chemin rural d'Urrugne qui descend vers le lot. Kisu labea; par la deuxième rue à droite on parvient à un stop, prendre la route en face (pont) route de Gainekoborda (2k850 depuis Ascain); en haut de la cote suivre à gauche le chemin d'Ascain; au carrefour suivant (abribus) prendre à gauche route de Legarcia (23.510 km) qui descend en direction d'Urrugne et le giratoire à l'entrée du bourg ; ou l'on rejoint la voie du littoral arrivant de St Jean de luz. Continuer vers le centre ville (26.730 km depuis Espelette) balisage Jacquaire et balisage du Conseil Général; l'itinéraire est également décrit sur notre topo guide: »Voie du littoral » étape Guethary. He idaye, ainsi que sur l'itinéraire de Bernard Delhomme déjà signalé plus haut.

L'ensemble de l'itinéraire est balisé par notre association, si problèmes durant le parcours, questionnez au 06 80 33 02 85 — JL ASPIROT (AACSJPA)

